



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Première session

Rome, 3 – 7 avril 2006

Mises à jour proposées du Plan stratégique en ce qui concerne l'assistance technique

Point 12.6.2 de l'ordre du jour provisoire

1. Un groupe de travail informel sur l'assistance technique s'est réuni à Rome en mars 2005, pour examiner les questions d'assistance technique, concernant notamment la mise en œuvre de la CIPV et des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et identifier des stratégies de nature à promouvoir la mise en œuvre des normes.
2. Le groupe de travail informel a analysé les résultats de l'application de l'outil d'Évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) dans plus de 60 pays, qui a permis d'identifier d'importantes contraintes dans nombre de pays en développement. En particulier, l'absence de cadre législatif approprié, les faiblesses institutionnelles, l'insuffisance des structures et capacités de gestion ont été identifiées comme des domaines tout à fait prioritaires dans lesquels la capacité phytosanitaire avait besoin d'être renforcée. En outre, l'application de l'outil d'ECP montre que le fait que les décideurs et le secteur privé ne soient pas sensibilisés à cette question constitue un obstacle de taille à la transformation des ONPV en organisations efficaces, en mesure de s'acquitter des obligations découlant de la CIPV/des NIMP.
3. On a pensé que pour adapter les activités d'assistance technique de la CIMP/CMP aux besoins identifiés grâce à l'ECP, il faudrait revoir les orientations du Plan stratégique de la CIMP/CMP. Dans ce contexte, l'orientation stratégique n° 4: *Renforcement des capacités phytosanitaires des membres par l'octroi facilité d'une assistance technique* a été examinée et des amendements ont été proposés.
4. De plus, un groupe de travail informel sur l'évaluation de la capacité phytosanitaire s'est également réuni en mars 2005 et a formulé des recommandations précises concernant l'outil d'ECP.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

5. À sa septième réunion, en octobre 2005, le groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) a examiné les conclusions et recommandations des groupes de travail informels chargés respectivement de l'assistance technique et de l'ECP. Le PSAT a estimé que les recommandations du groupe de travail informel sur l'assistance technique avaient une très grande portée et que le temps imparti aux débats relatifs à ces questions lors de la réunion du PSAT n'était pas à la mesure de leur importance. C'est pourquoi le PSAT a estimé qu'il faudrait présenter les propositions du groupe de travail informel sur l'assistance technique à la CMP à sa première session et demander à celle-ci son avis sur la façon de procéder pour donner suite aux recommandations. Pour ce qui est des recommandations du groupe de travail informel sur l'ECP, le PSAT a proposé que les recommandations à rang élevé de priorité soient incorporées dans le Plan stratégique (elles figurent dans le document CPM 2006/15).
6. On trouvera à l'Annexe 1 les recommandations des groupes de travail informels chargés respectivement de l'ECP et de l'assistance technique concernant les modifications de l'orientation n° 4 du Plan stratégique (document CPM 2006/15).
7. La CMP est invitée:
 1. à *examiner* les recommandations des groupes de travail informels chargés respectivement de l'assistance technique et de l'ECP relatives à la modification de l'orientation n° 4 du Plan stratégique (Annexe 1);
 2. à *donner un avis* sur la façon de procéder en la matière;
 3. à *envisager* que le groupe de travail informel sur l'assistance technique, déjà mentionné dans le Plan stratégique (document CPM 2006/15), continue à donner des orientations au sujet de l'assistance technique.

Annexe 1

**ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 4 - MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR LES
GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS CHARGÉS RESPECTIVEMENT DE
L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE L'ECP**

Les propositions ci-après sont présentées en tant que modifications du Plan stratégique (document CPM 2006/15). La nature du changement est indiquée entre crochets (nouveau libellé ou ajout d'un nouvel objectif/élément d'objectif).

Objectifs	Activité	Priorité	Calendrier	Moyens
[nouveau libellé] 4.1 Méthodes et outils permettant aux pays d'évaluer leur capacité phytosanitaire, leurs besoins et exigences en matière d'assistance technique et d'évaluer les progrès réalisés et maintenus				
[Ajout au point 4.1] Élaborer des mécanismes, notamment des indicateurs des résultats, pour évaluer les progrès des programmes d'assistance technique en ce qui concerne la mise en œuvre de la CIPV/des NIMP	Identifier des indicateurs quantifiables	Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout au point 4.1] Étudier, en vue de leur insertion dans des versions ultérieures de l'outil d'ECP, les options possibles pour l'incorporation des priorités des parties prenantes dans l'outil d'ECP		Moyenne		Secrétariat
[Ajout au point 4.1] Incorporer dans les futures versions de l'ECP une option d'envoi par courriel des observations à la CMP par l'intermédiaire du Secrétariat de la CIPV		Moyenne		Secrétariat
[Ajout au point 4.1] Envisager l'élaboration d'un instrument type pour les accords de gré à gré ou bilatéraux, protocoles et procédures de vérification		Moyenne		Secrétariat
[Ajout au point 4.1] Renforcer la capacité de l'outil d'ECP de produire des rapports ou graphiques appropriés de nature à influencer sur les décideurs en ce qui concerne les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités		Moyenne		Secrétariat
[Ajout au point 4.1] Les produits issus de l'outil d'ECP devraient rester qualitatifs pour l'instant, mais étudier les possibilités de rendre ces produits plus quantitatifs à l'avenir		Faible		Secrétariat
[Nouveau libellé] 4.2.1 Organiser au minimum quatre ateliers régionaux par an pour mieux faire connaître les projets de normes et favoriser la mise en œuvre des normes existantes		Élevée	En cours	Secrétariat

Objectifs	Activité	Priorité	Calendrier	Moyens
[Nouveau libellé] 4.4 Amélioration des ORPV et développement de celles-ci grâce à la fourniture d'une assistance technique élargie				
[Ajout au point 4.4] Aider les membres et les ORPV à réunir des renseignements sur les experts en questions phytosanitaires et à y accéder	Élaborer un mécanisme efficace de stockage et de diffusion des informations relatives aux experts en questions phytosanitaires	Moyenne		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout au point 4.4] Encourager les ORPV à organiser des ateliers régionaux sur l'examen de projets de NIMP		Élevée	En cours	Secrétariat
[Ajout au point 4.4] Aider les ORPV à renforcer la capacité technique de leurs membres en matière de mise en œuvre de la CIPV (par exemple, mener des ARP, établir des programmes de surveillance, etc.)	Fournir un appui technique pour les ateliers régionaux sur les questions phytosanitaires émergentes liées à la mise en œuvre de la CIPV			
[Ajout au point 4.4] Encourager la coopération technique entre ORPV afin de favoriser la progression des ORPV les moins avancées		Moyenne	En cours	Secrétariat
[Ajout d'un nouvel objectif] 4.6 Mieux faire connaître la CIPV/les NIMP et leur incidence potentielle sur le commerce au sein de la communauté phytosanitaire (décideurs, secteur privé, opinion publique), sensibiliser celle-ci en la matière afin de faciliter la modernisation des systèmes phytosanitaires (objectif lié à l'orientation stratégique n° 1)				
[Ajout] 4.6.1 Organiser une formation à l'intention des décideurs, responsables des ONPV, parties prenantes publiques et privées	Organiser au minimum quatre formations régionales	Élevée		Secrétariat

Objectifs	Activité	Priorité	Calendrier	Moyens
[Ajout] 4.6.2 Produire des collections de publications contenant des études de cas relatives à l'utilisation et à l'application des NIMP à l'appui du commerce international	Produire et distribuer au minimum huit études conceptuelles Élaborer des applications logicielles interactives pour sensibiliser à la CIPV/aux NIMP	Élevée Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout] 4.6.3 Produire une série d'études conceptuelles phytosanitaires consacrées à la législation phytosanitaire et aux aspects administratifs des ONPV (par exemple, les options de gestion financière durable telles que le remboursement des coûts, la structure administrative, l'accréditation et/ou les systèmes agréés pour les services phytosanitaires)	Produire et distribuer au minimum huit études conceptuelles	Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout d'un nouvel objectif] 4.7 Intégration des NIMP dans les programmes et systèmes nationaux conformément aux obligations découlant de la CIPV afin de faciliter la sécurité des échanges commerciaux de végétaux, produits végétaux et autres articles réglementés				
[Ajout] 4.7.1 Aider les membres à mettre en place et institutionnaliser les programmes phytosanitaires nationaux grâce à la mise en œuvre de NIMP spécifiques relatives aux programmes (par exemple, les NIMP concernant la surveillance, l'éradication, le système de certification à l'exportation, le système de réglementation des importations, l'analyse du risque phytosanitaire)		Élevée	En cours	Secrétariat
[Ajout d'un nouvel objectif] 4.8 Les membres ont un meilleur accès à l'appui scientifique, didactique et/ou technique aux échelles régionale et mondiale (objectif lié à l'orientation stratégique 6.3)				

Objectifs	Activité	Priorité	Calendrier	Moyens
[Ajout] 4.8.1 Identifier et promouvoir des centres et/ou les initiatives durables (y compris l'enseignement à distance), des mécanismes de coordination pour la fourniture de services et d'une formation supérieure dans le domaine phytosanitaire aux échelles régionale et mondiale (par exemple, surveillance, ARP, diagnostic d'organismes nuisibles, gestion phytosanitaire)	Formuler une étude conceptuelle pour fournir des justifications et orientations à l'intention des centres situés dans des domaines stratégiques (y compris des initiatives d'enseignement à distance)	Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout d'un nouvel objectif] 4.9 Les membres disposent de cadres juridiques mis à jour qui sont conformes aux principes de la CIPV (1997)				
[Ajout] 4.9.1 Maintenir l'assistance pour l'établissement, la révision et la mise à jour de la législation nationale	En cours	Élevée	En cours	Secrétariat, Bureau juridique de la FAO
[Ajout] 4.9.2 Donner à la CMP des avis sur des questions phytosanitaires, juridiques et sur des points connexes	En cours	Élevée		Secrétariat, Bureau juridique de la FAO
[Ajout d'un nouvel objectif] 4.10 Les membres disposent de systèmes modernisés de gestion des ONPV pour s'acquitter de leurs obligations découlant de la CIPV				
[Ajout] 4.10.1 Identifier, favoriser et aider la mise en œuvre des initiatives de gestion des changements (y compris les options de gestion financière durable, par exemple, le remboursement des coûts, les systèmes d'accréditation) pour que les ONPV fonctionnent avec efficacité et efficacité	Produire au minimum deux études conceptuelles	Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique
[Ajout] 4.10.2 Aider les ONPV à établir des systèmes documentés (y compris les manuels d'exploitation) pour que leur système fonctionne conformément aux NIMP et aux procédures d'assurance de la qualité	Identifier la présentation et le contenu du système du manuel d'exploitation Produire au minimum cinq manuels d'exploitation	Élevée		Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique

Objectifs	Activité	Priorité	Calendrier	Moyens
[Ajout] 4.10.3 Promouvoir auprès des ONPV l'adoption de systèmes intégrés de gestion des informations phytosanitaires		Moyenne	En cours	Secrétariat, groupe de travail informel sur l'assistance technique